

**03 JUILLET 2020**

## **POINT DE SITUATION SUR LES DÉCHÈTERIES D'ERDRE & GESVRES**

**RETOUR À LA NORMALE  
MESURES SANITAIRES  
À RESPECTER**

Modalités d'accès et mesures sanitaires  
disponibles sur [www.cceg.fr](http://www.cceg.fr)

### **INTERCOMMUNALITÉ**

## **POINT DE SITUATION SUR LES DÉCHÈTERIES AU 03/07 : RETOUR À LA NORMALE / MESURES SANITAIRES À RESPECTER**

Mis en ligne le 03 juillet 2020

Les déchèteries de la [CCEG](http://www.cceg.fr) retrouvent une situation plus propice pour vous accueillir et pour recueillir vos déchets.

Durant l'été, certaines filières (DEEE et Déchets Dangereux notamment) pourraient tourner au ralenti (Le gardien peut refuser vos déchets en cas de saturation)

Les mesures sanitaires sont toujours de vigueur, vous pouvez donc venir en déchèteries en

respectant les consignes de dépôt et de circulation données par les gardiens sur place  
respectant les consignes sanitaires et de distanciation sociale (aucune aide au déchargement, prévoir ses propres outils pour le dépôt de déchets verts).

L'accès aux déchèteries étant réservé aux habitants du territoire, munissez-vous de votre carte d'accès.

Consultez les horaires et modalités sur [www.cceg.fr](http://www.cceg.fr)



**≡ RETOUR À LA LISTE**





### **Mairie de Casson**

3 rue de la Mairie  
44390 CASSON

☎ 02 40 77 62 46

 [CONTACTEZ-NOUS](#)

### **Horaires :**

#### **Lundi - Mercredi - vendredi**

de 9h à 12h et de 14h à 17h

#### **Mardi et Jeudi**

de 9h à 12h

#### **Les 1er et 3ème samedi du mois, hors juillet et août**

de 9h à 12h